**Projet « Appui au CNES»**

***Compte-rendu de la Réunion du Comité de Pilotage***

***16 juillet 2012***

**Lieu et date:** Siège du Conseil National Economique et Social (CNES), le 16 juillet 2012.

**Etaient présents :**

* M. Mohamed Séghir Babès, Président du CNES ;
* M. Derrar Lehtihet, Directeur National de Projet, Secrétaire Général du CNES ;
* M. Djoudi Bouras, Chef de division CNES ;
* Mme Edjkouane, Chef de division CNES
* M. El Hadj Lamine Sous- Directeur Ministère des Affaires Etrangères ;
* Mme Nadir Louafi, Secrétaire, Ministère des Affaires Etrangères ;
* M. Mamadou Mbaye, Coordonnateur résident du Système des Nations Unies et Représentant résident, PNUD ;
* M. Tewfik Benderra, Chargé de programme PNUD ;
* M. Roland Sarton, Chargé de programme, PNUD.

**Ordre du jour :**

* Bilan des réalisations du projet au 31/12/2010
* Situation financière du projet au 31/12/2010
* Présentation du Plan de travail 2011
* Approbation du Comité de Pilotage

**Compte-rendu :**

M. Babès, Président du Conseil National Economique et Social (CNES), a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux participants en saluant la présence des Représentants du Ministère des Affaires Etrangères (MAE), M. El-Hadj Lamine, et Nadir Louafi, respectivement Sous-directeur et Secrétaire diplomatique au MAE et du Coordonnateur résident du Système des Nations Unies et Représentant résident du PNUD en Algérie, Monsieur Mamadou Mbaye et de ses collaborateurs.

Au terme des salutations d’usage M. Babés a tenu à faire part :

* du travail considérable mené par le CNES à la demande des plus hautes autorités dans la foulée du printemps arabe qui a concentré l’attention du CNES tout au long de l’année ;
* de l’esprit de coopération et de partenariat qui prévaut dans les travaux du CNES, partenariat que le CNES désire aussi large que possible incluant notamment l’ensemble du système onusien considérant que le PNUD en constitue la porte d’entrée. Qualifiant même la coopération existante d’exemplaire.
* De ses réserves en rapport au RNDH, soulignant que celui-ci gagnerait, selon lui, à une seconde lecture en notant que ce rapport n’avait pas reçu son quitus et qu’il était perfectible à tous points de vue.

Lui succédant Monsieur Mamadou Mbaye Représentant résident du PNUD tout en remerciant Monsieur Babés pour la qualité de son accueil et l’amabilité de ses propos devait faire part de sa compréhension des lourdes missions menées l’an dernier par le CNES ayant limité la possibilité de rencontres plus fréquentes souhaitées entre le CNES et le PNUD notamment lors du Comité de Pilotage appelé à se réunir tous les six mois.

Il fera part par la suite du contexte global dans lequel le monde arabe évolue à l’ombre des préoccupations politiques et l’émergence de forces politiques nouvelles ainsi que l’affirmation de plus en plus forte de la femme comme acteur de plus en plus incontournable de la vie politique

A propos du RNDH, M Mbaye rappelle qu’il n’est pas nécessaire de produire un rapport annuellement. Au regard de l’exercice complexe de calcul et de consultation des multiples parties, le délai de 12 mois est fort court. Traitant de la question du RNDH 2009/2010 il souhaitera la mise en place d’un comité technique CNES / MAE / PNUD pour évaluer ce rapport en mettant en exergue la nécessité d’identifier les potentielles synergies qui sont à déterminer avec le Ministère de la Prospective et de la Statistique qui compte en outre, selon la feuille de route du Ministère, produire également un rapport sur le développement humain

Dans le même ordre d’idée, il rappellera que la clôture du projet était envisagée conformément à la résolution du comité de pilotage de 2011 au 30 juin 2012. Il abordera la question du reliquat existant au titre de ce projet d’un montant de 122.760 US $ et de son utilisation ainsi qu’au terme de cette année la proposition de la formulation d’un programme nouveau devant permettre de déterminer la coopération future entre le CNES et le PNUD.

Au terme de cette intervention Monsieur le Président du CNES devait reprendre la parole et souligner les attendus représentés par  cette réunion à savoir:

* les commentaires et observations du PNUD sur le projet de RNDH 2009 / 2010 (En rappelant que ce rapport a été formulé avec l’appui de l’expert recommandé par le PNUD à savoir Monsieur Jacques Charmes)
* la formulation d’une préface du Représentant résident du PNUD

Au terme de cette intervention où également le souci de rencontres plus fréquentes entre le CNES et le PNUD a été fortement exprimée, la parole été donnée au Directeur National de Projet Monsieur Derrar Lehtihet.

Monsieur Lehtihet a présenté son rapport (en pièce jointe) pour l’année 2011.Il mettra en relief le fait que le projet n’a pas été intensément sollicité pour les raisons précédemment soulignées .Il notera avec satisfaction que la nomination de Mme Ayshanie Labe au PNUD Rabat qui facilitera les actions initialement prévues sur les statistiques à l’échelle régionale et le voyage d’étude en relation avec l’expérience marocaine de l’INDH.

Au travers du rapport d’activités, le CNES a exprimé sa volonté de revoir le bien-fondé de l’activité initialement prévue au plan de travail portant sur l’organisation d’un séminaire et la réalisation d’un rapport sur les concepts et mesures de la pauvreté, mentionnant que « les indicateurs de pauvreté, voire la notion même de pauvreté (humaine autant que monétaire) n’est plus d’actualité (même si des poches persistent) pour l’Algérie ». Il souhaite en outre remplacer la notion de « pauvreté » par celle, plus appropriée de « développement durable ».

A la suite de cette présentation, M le Président du CNES, a pris la parole pour faire part des particularités de la saisine du CNES par les plus hautes instances de l’Etat ce qui constitue une première en Algérie et ce au moment où le mode arabe est à la croisée de chemins.

Il précisera que sur la base de ce contexte et de la large consultation de la Société civile menée en 2011, le rapport national du développement humain pour le biennum 2011/2012 irait dans ce sens et pourrait  s’intituler « développement humain, développement local, attentes citoyennes ». Le rapport 2009/2010 par contre ne fera quant à lui pas l’objet de présentation publique.

Au terme de son intervention la parole a été donnée au Représentant du MAE, Monsieur El Hadj Lamine qui devait débuter son intervention par :

* présenter ses remerciements pour l’organisation de ce Comité de pilotage et pour les efforts consentis par le DNP et par l’équipe en charge de la mise en œuvre du projet
* aborder la question des indicateurs et de l’intérêt de leur désagrégation au niveau local tout en insistant l’ajustement des différents indices aux inégalités, notamment à la lumière de la mission confiée au Président du CNES par les hautes autorités nationales
* souhaiter vivement que le rapport 2011/2012 puise faire l’objet d‘une présentation solennelle à l’image de ce que qui a été fait au Rapport Mondial sur le Développement humain présenté à Djenane el Mithak en Novembre 2010.

Par la suite la parole a été donnée à Mme Edjkouane de la Divison des Etudes sociales qui devait aborder la question :

* du Développement social durable ;
* des questions de logement adapté au Climat ;
* de l’harmonie des territoires ;
* des changements climatiques vécus particulièrement dans le sud et les zones de montagneuses ;
* de la problématique de l’énergie et de sa disponibilité aussi bien au Sud qu’au Nord ;
* des questions de gouvernance.

Elle proposera dans son intervention que le RNDH 2011/2012 puisse avoir une tendance plus opérationnelle au regard des attentes citoyennes et des efforts que l’Etat doit fournir. Elle parlera d’approche hybride liant la lecture du Développement humain à l’ombre du Schéma National d’Aménagement du Territoire et finira son intervention sur la faisabilité d’une carte du développement humain.

Lui succédant Monsieur Djoudi, Chef de division, rappellera l’approche multidisciplinaire du CNES et des rapports prévus sur les libertés économiques et l’économie fondée sur la connaissance dans un contexte d’un Etat régulateur mettant fin ainsi à l’Etat Providence.

Il traitera :

* des thèmes discutés au CNES en relation avec le Développement durable notamment ;
* des politiques publiques des instruments et dispositifs d’observation de suivi (observatoire du développement durable) ;
* de chaines de valeur et de leur rupture en constatant la problématique de la répartition des revenus ;
* du CNES qui est un carrefour d’idées, une plateforme analytique.

Il terminera sur deux pistes de travail :

* Réflexion sur la mise en œuvre des 50 recommandations nées de la série de consultation
* Etat généraux de la Société civile

Monsieur le Représentant résident au terme des deux dernières interventions devait souligner la pertinence des propos en faisant remarquer que dans ces interventions résidaient de nombreuses pistes de travail recommandant au Comité de s’en inspirer dans la perspective du programme futur souhaitant en cela que des propositions en deux temps, (à la fin 2012 et après 2012) soient disponibles d’ici la fin du ramadan.

Lui succédant Monsieur le Président du CNES a souligné l’idée de la nécessaire coordination intersectorielle qui se doit d’être au niveau local au moment de la transition d’une économie centralisée vers une économie de marché.

Il validera la démarche discutée, à savoir la mise en place d’un Comite chargé d’enrichir le RNDH 2009/2010 et, de, proposer un plan de travail pour 2012 ainsi que d’un programme de coopération à plus long terme. L’inclusion de représentants du Ministère de la Prospective et des Statistiques dans les travaux d’élaboration du rapport national sur le développement humain devrait être considérée au regard du caractère complémentaire de l’analyse et des compétences techniques mobilisées.

La séance a été levée à 16h 45mn.

**Annexes :**

Rapport d’avancement du projet au 31/12/2011 :